

**PROJET D’ACCUEIL**

**Introduction**

**Une maison d’Assistante Maternelle (MAM) est un lieu où se regroupent plusieurs**

**Assistants Maternels pour travailler ensemble, au lieu d’exercer seuls à leur domicile.**

**Ce principe permet d’une part, d’élargir les heures d’accueil des enfants dans une**

**Maison qui leur est entièrement dédié et totalement sécurisé, et d’autre part de lutter contre**

**L’isolement social des professionnels.**

**Il ne s’agit en aucun cas de remplacer les autres modes d’accueil déjà existants.**

**Bien au contraire, la MAM est un accueil complémentaire aux autres.**

**Il offre de nouvelles perspectives aux parents qui souhaitent un accueil à échelle humaine.**

**Le projet d’accueil est établi par les Assistantes Maternelles de la MAM pour être leur ligne de conduite.**

**Il évoluera en en fonction de l’équipe, des besoins des familles et des enfants.**

 L’Ile aux enfants, association 1901.

 Si la M.A.M. est un lieu d’accueil pour les enfants de 0 à 6 ans.

 C’est aussi un lieu de rencontre et d’échange pour les parents.

Nous vous offrons un lieu accueillant, chaleureux et épanouissant pour contribuer au développement de l’enfant.

 L’Ile aux enfants est gérée par 3 Assistantes Maternelles Agréées.

Chaque assistante maternelle est impliquée à part entière pour assurer l’entretien et la maintenance du lieu d’accueil ainsi que son fonctionnement au quotidien (entretien, courses, activités, fête et sortie…)

 **Présentation de la MAM**

 La MAM l’Ile aux enfants est située **45 RUE DE LA PRISE D’EAU 85500 LES HERBIERS**

Maison de plein pied avec jardin et terrasse comprenant entrée, salle de jeux, cuisine,

 salle de bain, toilette,

 2 chambres, une bibliothèque, salle de motricité.

 Superficie de 99m2 habitable plus garage.

 **Présentation de l’équipe**

 L’équipe est constituée de 3 Assistantes Maternelles agrées :

* Mme BLANCHARD Claudie 4 Places agréée depuis mars 2013
* Mme LAMY Sandra 4 Places agréée depuis mars 2008
* Mme TOURNET Virginie 4 Places agréée depuis avril 2014
* Mme MARCHENAY Julie 3 Places agréée depuis Janvier 2024

 **Objectif de la MAM :**

 **1) l’accueil de l’enfant et de la famille**

 **.** 1ére RENCONTRE

Une visite de la structure sera l’occasion de faire découvrir à la famille le fonctionnement de la MAM (délégation d’accueil, projet d’accueil, règlement de fonctionnement, tarif…) mais aussi de lui présenter les différents membres de l’équipe. Ainsi les parents disposeront des éléments nécessaires pour choisir le mode de garde convenant le mieux à leurs besoins.

  . 2ème RENCONTRE

 Avec l’assistante maternelle référente, le but est d’établir un engagement réciproque ou un contrat.

(Déterminer la date d’arrivée de l’enfant à la MAM, période d’adaptation, jours et heures de garde). C’est également un temps d’échange sur les habitudes de l’enfant à la maison pour que l’assistante maternelle ai une première approche des soins particuliers à prodiguer.

 **2) L’accueil au quotidien**

 **. Les transmissions :**

Temps d’échange entre les 2 parties (parents, assistante maternelle) de préférence à l’écart du groupe. Ce temps doit permettre à l’assistante maternelle d’exposer la journée de l’enfant et aux deux parties de parler librement des besoins de l’enfant et de se concerter sur divers soins ou actions à mettre en place.

 **.L’éveil de l’enfant** :

Nous sommes conscientes que l’enfant établit au cours de ses premières années les bases de sa personnalité, de son équilibre psychique et psychologique.

Pour l’aider dans cette construction, nous lui proposerons des activités variées, adaptées à son âge et à son niveau de développement. Notre fil conducteur sera découverte du monde à travers les

 5 sens.

 **Eveil musical**

A la MAM ou au RAM, il Familiarise l’enfant à l’écoute de la musique, aux chants et comptines enfantines, à divers instruments de musiques et donc à la création de sons. Ainsi il pourra développer son sens de l’ouïe et de la parole.

 **Lecture**

A la MAM ou au RAM, c’est un temps où l’enfant découvre les livres (images, couleurs, textures…) qui contribuent à l’apprentissage du langage, de l’écoute et de la concentration. C’est aussi leur apporter des notions de respect du matériel fragile.

 **Activités manuelles**

Permettent à l’enfant de développer une motricité et une coordination de ses mains, une souplesse du poignet et des doigts. Différents ateliers adaptés à son âge et à son niveau de développement lui seront proposés (peinture au doigt ou au pinceau, collage, gommettes…).

 **Eveil du goût et de l’odorat**

Les jeunes enfants sont plus enclin à découvrir de nouvelles saveurs et de nouvelles odeurs il est dont important de leur en faire découvrir autant que possible et de leur permettre de les associer aux différents éléments correspondants. Dans ce but, des ateliers cuisine et des repas variés seront proposés pour découvrir les aliments. Les promenades du quotidien permettront de découvrir les arbres, les fleurs, les feuilles…

 **Motricité**

Elément indispensable dans le développement de l’enfant, il prend conscience de son corps, de ses limites et des risques ambiants. C’est aussi écouter des consignes simples, se déplacer d’un point à l’autre, apprendre les notions intérieur/extérieur, devant/derrière, dessus/dessous et parfaire les notions d’imitation. Par conséquent, le lieu d’accueil est équipé de matériel et d’espaces adaptés et sécurisés (cerceau, tunnel, piscine à balles…/ salle de jeux, salle de motricité, jardin).

 **Activité libre**

L’éveil de l’enfant passe par le développement de son imagination et sa capacité a s’organiser seul. Des temps d’activités libres ou spontanées sont toujours à disposition pour l’enfant. Ainsi il pourra jouer à sa façon, laisser libre court à son imagination et ainsi s’inventer ses histoires.

 **L’hygiène :**

Des changes réguliers seront réalisés au cours de la journée garantissant l’intégrité de la peau de l’enfant. Au moment venu, quand l’enfant en ressent le besoin (autour de 18 mois) des moyens destinés à l’apprentissage de la propreté seront mis en place (proposition du pot, couche culotte…)

**Le sommeil :**

Le sommeil est un moment où l’enfant se repose et intègre les acquis de la journée. En fonction des besoins de chacun, des temps de sieste dans la matinée et/ou en début d’après-midi sont indispensables. Pour un meilleur repos, chaque enfant dispose d’un lit à barreaux et de linge de lit individuel.

**Deux périodes dans l’année sont proposées aux parents pour se réunir :**

* Galette des rois
* Vive les vacances.

Ces temps sont des moments où les enfants partagent la MAM avec leurs parents. C’est également un moment où les parents qui se croisent au quotidien peuvent discuter et apprendre à se connaitre.

 **Journée type :**

 7h30-10h : accueil échelonné et petits déjeuner

 10h-12h : activités diverses / jeux libres / sortie

 Durant la matinée, temps de sieste en fonction des besoins

 11h45-12h : repas des plus petits

 12h : repas des plus grands

 13h-13h30 sieste

 Réveils échelonnés

 16h : goûter

 16h-19h30 : départs échelonnés

 **Signature des parents**